

KTO

*Jeudi 20 juin 2002
15h45-16h15*

Mgr Jean-Marie Lustiger	<i>archevêque de Paris</i>
M. Vincent Redier	<i>président-directeur général</i>
M. Richard Boutry	<i>rédacteur en chef</i>
Mme Natalia Glisenti	<i>responsable des achats, coproductions et relations internationales</i>
Mme Stéphanie Verdier	<i>responsable juridique et administratif</i>

La séance est ouverte à 15h45, sous la présidence de M. BAUDIS.

M. LE PRESIDENT. - Mesdames et Messieurs, nous reprenons nos auditions publiques. La dernière candidature que nous allons examiner est celle de KTO. Elle est présentée par Mgr Lustiger et les personnes qui l'accompagnent.

Vous connaissez les règles de ces auditions publiques : vous disposez d'une demi-heure, la première partie d'un quart d'heure environ est consacrée à une présentation orale du projet que nous avons étudié dans le dossier que vous avez déposé et, dans le second quart d'heure, nous vous poserons des questions inspirées, soit par l'étude du dossier, soit par ce que vous allez nous dire.

Vous avez la parole.

M. REDIER. - Monsieur le Président, je suis Vincent Redier, le président de KTO et, en même temps, président d'un groupe de courtage d'assurances et de réassurances, le deuxième groupe de courtage du monde, AON.

– Je n'ai pas besoin de présenter le cardinal Lustiger, qui est le fondateur de KTO et qui aurait été certainement très heureux d'être accompagné pour cette audition par Mgr Ricard, qui est le président de la Conférence épiscopale.

– Je voudrais aussi vous présenter Richard Boutry, qui est notre rédacteur en chef. Auparavant, dans sa carrière, il a présenté les journaux de France 3 et de TV5.

– Stéphanie Verdier est notre responsable juridique et administrative. Elle était auparavant à France Télévision.

– Natalia Glisenti est la responsable des achats et des coproductions, ainsi que des relations internationales de la chaîne. Elle a collaboré pendant longtemps avec Hamster Production.

Je vais céder la parole au cardinal Lustiger afin qu'il nous parle du pourquoi de KTO.

Mgr LUSTIGER. - J'ai l'impression d'être ici, au milieu des saltimbanques, le jongleur de Notre-Dame, et je ne pourrai faire - comme ce jongleur, que ce que je sais faire. Je ne suis donc pas un saltimbanque.

Je ne représente donc pas seulement KTO, qui est une chaîne jeune encore au stade des promesses, même si d'ores et déjà on peut entrevoir un certain nombre de résultats. Mais, je crois être sur ce projet de télévision numérique, qui

peut donner à la télévision, dans notre civilisation, la place de l'agora, c'est-à-dire le lieu public où la société trouve sa conscience et peut se faire.

Du coup, l'objet de la télévision - sa finalité - doit d'inscrire un peu à côté, ou en tout cas ne pas être entièrement pris dans tous les critères nécessaires à sa survie et à sa vie que sont les critères de rentabilité, d'audience, de devoir ou de charges. Si elle est l'agora de la société de communication et de la grande communication, où la conscience d'un peuple peut se refléter et se trouver, elle a donc un rôle extrêmement difficile à trouver et à accomplir. Sa nature même, en dépit des progrès de l'interactivité, l'empêche, pour le moment, d'être l'outil qui forge une conscience commune en éveillant les libertés et en permettant le véritable dialogue.

Pourquoi annoncer tout cela ? C'est pour dire pourquoi nous nous sommes lancés. Je dis « nous », non pas par majesté, mais parce que cela représente le consensus des responsables de l'Église dans notre pays, comme d'ailleurs dans d'autres pays. Nous sommes en relation avec les Italiens, les Allemands, et il existe plusieurs projets analogues en Europe, ce qui n'est pas sans intérêt par rapport à la francophonie, et j'ajoute par rapport à l'Afrique, où on nous attend.

Nous nous sommes intéressés à ce projet parce qu'il nous semble que la télévision est sans doute l'outil qui, aujourd'hui, doit pouvoir permettre -pour reprendre une expression de Fernand Braudel- de « donner corps à l'identité de la France ». En employant ce mot, on ne me soupçonnera pas en l'empruntant à Fernand Braudel, d'y mettre une couleur trop identitaire.

Ce que je peux vous dire au sujet de ce projet est un témoignage en faveur de la part non quantifiable de l'identité française. Qu'est-ce à dire ?

C'est, au fond, tout ce que la mémoire d'un peuple peut façonner et véhiculer à travers une expérience spirituelle. Et, à ce titre, le catholicisme n'est pas seulement une religion qui viendrait ici pour défendre ses intérêts privés ou particuliers, ou sa confessionnalité, mais être le témoin dans la culture d'aujourd'hui de ce qu'a été l'engendrement de la culture française.

Du coup, l'ambition de cette télévision, telle que je la rêve, n'est pas seulement une ambition de ma part, mais presque un devoir, un dû, que nous devons rendre à la France, au public, au public français. C'est l'aider ainsi à assumer sa propre identité, à condition, bien sûr, que ce que nous tentons de réaliser corresponde à cette vision. Cela suppose que si cette chance nous est donnée, qu'elle est nécessaire à l'État actuel de la culture, de la création de la conscience française du XXI^e siècle.

Pourquoi ? Nous voyons bien que les religions prennent actuellement une place considérable dans le tableau de l'Occident et dans un climat très conflictuel. Régler ces questions en ne prenant que le fait religieux comme un fait particulier et sectoriel, régler le problème des religions en arbitrant des intérêts particuliers,

dans un secteur particulier de la société, serait négliger la place porteuse -le courant porteur- qui habite chacune de ces civilisations.

Dans notre pays, le christianisme -le catholicisme- est ce courant porteur, à condition que lui-même ne se présente pas de façon sectaire ou exclusive. Il me semble qu'à cet égard, c'est témoigner de la rencontre qui a permis de façonner l'identité française. Je rêverais que cette culture puisse le faire, que cette télévision puisse y contribuer. Nous sommes capables de régler des problèmes que les politiques ne peuvent pas résoudre. Prenez par exemple les relations séculaires dans la conscience française entre deux religions, le catholicisme et le protestantisme, et le judaïsme. Les lois n'y feront rien s'il n'y a pas une réconciliation en profondeur.

Comment veut-on que la venue dans notre culture d'interlocuteurs nouveaux, qui n'ont pas leur place dans l'histoire et dans le passé, comme l'islam, puissent être intégrés uniquement par des facteurs légaux ou administratifs, pour un dialogue en profondeur dont ni l'État, ni les légistes, ni les législateurs, ni les administrateurs n'ont la compétence ? C'est donc la part non politique de la conscience nationale, donc la culture mais, là encore, la culture elle-même doit être une culture vivante.

J'estime donc que nous avons là une chance et une responsabilité de remplir quelque chose que nous devons, comme un dû, à la conscience française. Du coup, il faudrait que cette télévision soit d'un genre tout à fait nouveau. Je rêve d'une télévision qui ne se soucierait pas de l'audience, je rêve d'une télévision qui ne se soucierait pas du rendement ou de la publicité, et qui, pour autant, n'aurait pas la liberté de faire n'importe quoi, car sa contrainte serait précisément d'être ce qu'elle peut être et ce qu'elle devrait être : un outil de dialogue.

Qu'est-ce à dire ? Le dialogue n'est pas l'interactivité telle qu'on la voit actuellement dans les jeux télévisés. C'est tout au plus une manière de capter le public. Le vrai dialogue est celui qui est capable, non seulement de dire, mais d'écouter. Comment susciter une interactivité qui fait que ce qui est dit dans cette « boîte à images » ne soit pas seulement un reflet de l'auditeur, ou une conformité à ce que les sondages nous enseignent à son propos, ou simplement la satisfaction de ses désirs les plus immédiats, mais un vrai dialogue socratique ?

Peut-on imaginer une télévision pauvre, mais qui soit en même temps riche d'humanité ? Je pense que c'est possible. Si notre civilisation de communication n'est pas capable d'inventer ce type de communication, alors elle aboutira aux impasses dont parfois nous pouvons voir les effets.

Voilà ce projet extrêmement ambitieux, cette ambition pour laquelle nous nous sommes risqués sur ce terrain glissant de la télévision. Terrain glissant parce qu'il est clair que les lois du genre font de nous des enfants de chœur dans un univers impitoyable. Mais, ce n'est pas témérité, ce n'est pas inconséquence, mais je le répète, un devoir, un dû.

Je pense que nous devons réussir, car ce qui est à faire, c'est mobiliser la mémoire, aider à l'avènement d'une vraie liberté, faire en sorte que ce qui compte soit la capacité d'éveiller, chez le téléspectateur, la liberté et la richesse de pensée qui l'habitent, et que la mémoire ravivée puisse lui permettre de retrouver, puis de comprendre où et quand peut se faire le véritable dialogue entre êtres humains, et non pas seulement par slogans, par exclusion ou par fusion. Où peut être la véritable ambition d'une nation et d'un peuple si ce n'est en assumant la richesse de son passé pour construire son avenir ?

M. le PRESIDENT. - Merci.

M. REDIER. - Je voudrais poursuivre en disant pourquoi la télévision numérique terrestre pour un tel projet.

KTO, télévision catholique, prend peu à peu sa place dans le paysage audiovisuel français, aujourd'hui très divers. Sans prétendre bouleverser cet univers ou imposer sa vérité médiatique, la télévision catholique apporte toutefois sur le petit écran un regard spécifique. C'est pourquoi la présence de cette chaîne sur le réseau hertzien numérique apparaîtrait comme **un enrichissement** de ce paysage, un **complément nécessaire et naturel**. Elle constituerait une réponse simple et, en quelque sorte, démocratique à la demande de nombreux téléspectateurs. Elle correspond à un besoin réel chez les Hommes de se dépasser, d'aller au-delà.

Pourquoi encore ? C'est pour **apporter un autre regard**. Le cardinal Lustiger vient de l'exposer très clairement. Dans une société française, qui est désormais marquée par le pluralisme religieux, le catholicisme demeure une référence essentielle pour une large majorité de Français. La France continue d'être nourrie par le christianisme, par ses racines et son histoire, son patrimoine et sa culture, en ce sens que la connaissance de l'histoire chrétienne est un élément indispensable à notre culture nationale.

Pourquoi encore la télévision numérique terrestre ? Parce qu'il convient que cette chaîne soit accessible à tous. KTO est **une chaîne généraliste, gratuite et qui se veut accessible à tous**. Son exigence, à travers ses préoccupations éthiques, la rapproche des familles, des parents comme des enfants. Elle se veut étrangère à toutes les facilités à l'égard du public. Ses programmes s'écartent résolument de toute dérive, violence, provocation, vulgarité ou de toute surenchère susceptible de capter des parts de marché. Par leur variété et leur qualité, KTO cherche à fédérer plus qu'à diviser, à éduquer plus qu'à manipuler. Elle a une vraie vocation pédagogique et souhaite être une aide pour maintenir et pour trouver des repères fondamentaux dont l'Homme a besoin et dont il manque si cruellement aujourd'hui.

KTO est aussi destinée à être **une chaîne ouverte sur toute la société**. En se situant au cœur de la société, elle se fait l'écho non seulement de la vie de l'Église et de ses mouvements, mais aussi de l'engagement des chrétiens dans la

vie sociale, économique et culturelle du pays, à Paris comme en province, mais aussi à travers le monde, particulièrement dans les pays défavorisés.

Bien au-delà de cette communauté chrétienne, la chaîne témoigne de la dimension spirituelle de la vie des hommes et des femmes, comme de leurs divers engagements. Elle contribue ainsi au développement éthique des échanges dans leurs dimensions culturelle et économique.

Enfin, **offrir un espace de dialogue**. KTO constitue une chaîne de référence dans la mesure où elle donne un large écho à l'activité internationale de l'Église catholique, au travers des activités, notamment du pape, comme des grands événements et rassemblements. Un exemple particulier va se présenter à nous très prochainement : les Journées mondiales de la jeunesse. Elle rend aussi compte de l'engagement des chrétiens dans le monde, pour les droits de l'Homme et la paix, pour la justice et le développement des peuples. Elle favorise l'échange et le dialogue, non seulement avec tous les chrétiens, mais aussi les croyants et ceux qui cherchent un sens à leur vie.

M. BOUTRY. - Dans la politique éditoriale, il y a trois mots sur lesquels nous souhaiterions insister : information, ouverture, proximité.

Information. Nous tentons de déceler dans l'information, non pas ce qui est source de conflit, mais d'unité. Cette logique qui est la nôtre apparaît au travers des magazines, des reportages et interviews qui rythment notre grille des programmes. C'est une mécanique à prendre. A KTO, les salariés y répondent. On ne leur demande pas leur certificat de baptême, mais ce regard particulier qui permet d'offrir ce que le cardinal et le président Redier appellent cette « autre télévision ».

Les discours tenus chez nous véhiculent de façon quasi systématique des messages d'amour, une note d'espérance et une information très positive. Le but est de tout mettre en œuvre pour favoriser précisément le rapprochement entre les populations, entre les peuples, entre les personnes, pour montrer l'engagement des jeunes dans le monde associatif ou encore le monde humanitaire, pour témoigner du dévouement et de la générosité.

Notre contrainte quasi quotidienne est de répondre, dans tous nos programmes, à cette double exigence : espérance et tolérance, deux notions essentielles dans tout ce que nous faisons, dans tout ce que nous traitons et disons. Le regard doit être teinté d'humanisme et offrir ses perspectives. Combien avons-nous de personnes qui nous disent : « Enfin, une chaîne qui a du sens, enfin une chaîne en quête de sens ».

Ouverture. C'est l'ouverture à l'autre, les laissés-pour-compte, les plus déshérités, les personnes handicapées qui sont ce que nous appelons les « exclus de l'exclusion », d'où la nécessité, pour notre chaîne, d'être gratuite et de permettre à ces personnes, précisément, de s'expliquer devant le plus grand nombre.

Nous braquons nos projecteurs sur ce que nous appelons « les conflits oubliés », que la presse ignore parfois : Soudan, Madagascar, Philippines, Moluques. Nous sensibilisons l'opinion à des questions qui ne sont pas forcément très médiatisées sur les autres chaînes du PAF. Ouverture dans le mode de traitement des informations, nous venons de le voir, mais aussi dans le choix des invités : toutes les confessions, les croyances, les tendances sont représentées chez nous. Chaque semaine, nous recevons des représentants du monde musulman, de la communauté juive, des chrétiens, des protestants, des orthodoxes, des catholiques qui viennent débattre avec beaucoup de respect sur des questions hautement d'actualité.

KTO n'est pas faite uniquement par des cathos pour des cathos, mais représente une chaîne de spiritualité, au sens large du terme.

Proximité. Les émissions sont enregistrées dans les conditions du direct, il faut le savoir. Les émissions ne sont pas montées ni coupées. Il n'y a pas de triche. Ceci permet aussi de les rendre interactives.

Je termine par ce phénomène que je n'avais pas connu auparavant, ni à France 3, ni à TV5, c'est vraiment la connivence qui existe avec le téléspectateur. Près de 1 000 courriels et lettres nous arrivent par mois en signe d'encouragement. Nous nous sentons véritablement portés par une vraie vague qui existe autour de nous, qui doit se traduire par une meilleure vitrine, d'où l'accès TNT que nous demandons aujourd'hui. Il y a une vraie demande, Monsieur le Président, de télévision spirituelle en France. La France doit offrir à ses téléspectateurs ce genre de chaîne, comme KTO.

M. le PRESIDENT. - Merci.

Vous êtes candidats à l'attribution d'un canal national partagé. Lundi, nous avons reçu un autre candidat à un canal partagé, qui est le projet de télévision juive. Ils nous ont indiqué qu'ils engageaient des pourparlers avec vous. Seriez-vous donc prêts à partager ce canal ?

Par ailleurs -vous avez partiellement répondu à ma question, mais j'aimerais que vous le confirmiez-, êtes-vous prêts à ouvrir l'antenne à d'autres communautés fortement représentées dans notre pays : protestants, orthodoxes, musulmans, bouddhistes... pour que ce soit la chaîne de la spiritualité avec une visibilité accordée à l'ensemble des confessions présentes dans notre pays ?

M. REDIER. - Nous sommes prêts à partager avec toutes sortes de gens qui partageraient au moins une éthique commune avec nous. En dehors de cela, nous sommes tout à fait prêts à ouvrir la chaîne à toutes ces spiritualités et à toutes ces rencontres qui correspondent parfaitement à ce qui a été dit auparavant.

Mme GLISENTI. - A travers les nombreuses coproductions que nous faisons déjà, nous nous appuyons énormément sur le dialogue inter-religieux. Je pense notamment à une coproduction à laquelle nous travaillons en ce moment,

sur les juifs de France. C'est un exemple parfait qui montre que c'est un projet qui peut être tout à fait partagé par des chaînes telles que KTO et TFJ.

Mgr LUSTIGER. - Sur ce point, on ne pourrait pas répondre par oui ou par non sans envisager les conditions concrètes. La fragmentation d'une chaîne risque de faire perdre une fragmentation dans le temps, de faire perdre toute espèce d'unité et de cohérence - techniquement j'entends - et peut-être aussi dans l'intention. Cela ne peut pas être une foire-exposition, une chaîne avec différents stands. Cela suppose donc qu'il y ait un esprit fort, donné par une identité particulière qui, elle-même, s'engage à cette ouverture pleine et parfaitement libre à l'égard des interlocuteurs les plus divers qui partagent cette orientation fondamentale.

Je dis cela par précaution. Si c'était simplement le réservoir, la juxtaposition des différentes possibilités d'expressions religieuses, ce serait alors un investissement très onéreux pour un résultat dont je crains que l'issue soit peu glorieuse. Une chaîne, c'est une identité, une cohérence, une image et un langage, et donc un projet et une intention.

M. le PRESIDENT. - Pierre Wiehn ?

M. WIEHN. - Je ne sais pas bien à qui poser cette question, à vous, Monsieur le Cardinal, ou à vous, Monsieur le Président, mais nous allons parler des résultats prévisionnels de KTO. Je pense que c'est le président qui va répondre.

Votre compte de résultat prévisionnel met en lumière votre partenariat avec Foi et Images qui assure 50%, à des détails près, de vos recettes. Pouvez-vous nous dire, en quelques mots, qui est -j'emploie le « qui » volontairement-, ou « quoi est », Foi et Images, et quelle est la nature des relations qui existent, au-delà de l'aspect financier des choses, entre vous ?

M. REDIER. - Je passerai la parole à mes collègues qui sont très au fait, dans le détail, mais je peux dire que Foi et Images est une association qui récolte les dons, avec laquelle nous avons des opérations de coproduction. La majorité des émissions purement religieuses sont coproduites avec Foi et Images. C'est l'organisme qui fait appel aux dons, aux legs et à toute sorte de choses de ce type ; en tant que société, nous ne pouvons pas les percevoir.

Mme VERDIER. - Les différents partenariats que nous avons avec l'association Foi et Images sont des coproductions, des contrats de production exécutive ou des partenariats plus ponctuels en matière de communication. Un certain nombre de projets sont en développement.

M. REDIER. - Cette recherche de dons est totalement nationale. Cela se fait sur tout le territoire. Foi et Images n'est pas une association exclusivement parisienne.

Mme GLISENTI. - Nous pouvons ajouter que Foi et Images a pour but général la promotion d'œuvres audiovisuelles, chrétiennes, dont KTO peut bénéficier également, mais elle n'est pas uniquement là pour l'aide à KTO, mais la promotion générale audiovisuelle d'œuvres chrétiennes.

M. le PRESIDENT. - Francis Beck ?

M. BECK. - Une chaîne de télévision, c'est d'abord, une équipe de direction. Nous avons un certain nombre de représentants de cette équipe devant nous. Dans l'organigramme, nous avons à un niveau vraiment central, le directeur général -le directeur de l'antenne- qui avait signé le dossier reçu au mois de mars. Nous avons cru comprendre que, depuis, cette personne a pris d'autres fonctions. Est-elle toujours directeur général, directeur de l'antenne de votre chaîne ?

M. REDIER. - S'il avait toujours été directeur général, il aurait probablement été présent aujourd'hui. Un certain nombre de personnes ont considéré, à un certain moment, que nous n'étions pas très professionnels, mais il s'avère que notre directeur général nous a été enlevé rapidement pour entrer dans un cabinet ministériel. C'est plutôt flatteur, mais pas agréable puisque nous nous sommes retrouvés brutalement responsables. M. d'Hérouville nous quitte et nous sommes actuellement en phase de recrutement d'un successeur, chose qui devrait être faite dans les semaines très prochaines.

M. BECK. - Une question plus opérationnelle, concernant vos engagements en matière de production d'œuvres audiovisuelles. Le dossier n'est pas très développé sur ce point. Nous pouvons considérer que vous respectez, sans montée en charge, toutes les obligations réglementaires qui figurent dans les textes.

Je voudrais avoir une précision sur la manière dont vous pensez respecter l'obligation des deux tiers de productions indépendantes, compte tenu de ce que vous nous avez dit sur le partenariat en coproductions ou productions exécutives avec Foi et Images, qui n'est peut-être pas tout à fait un producteur indépendant par rapport à vous. Comment assurez-vous le respect des deux tiers de productions indépendantes qui s'imposent ?

Mme VERDIER. - Je pense que, malgré tout, dans la masse globale, nous arrivons à assurer ces deux tiers de productions indépendantes. C'est en tout cas ce que nous avons prévu de faire.

M. REDIER. - Nous avons un dialogue avec Foi et Images qui fait que nous donnons à certains moments des directions sur la production de Foi et Images.

Mme GLISENTI. - J'en déduis, malgré mon français, que vous parlez de coproduction de documentaires. Si je prends l'exemple de cette année et de l'année

dernière, la quarantaine de documentaires préachetés ou coproduits l'ont été pratiquement tous avec des sociétés de production indépendantes.

Nous souhaitons d'ailleurs développer davantage ces coproductions parce que nous sommes de plus en plus sollicités, et nous nous retrouvons à devoir limiter le nombre de coproductions que nous faisons. Mais, nous sommes extrêmement sollicités. Ce sont vraiment des sociétés de production indépendantes qui viennent vers nous avec des projets de coproduction et de préachat.

M. le PRESIDENT. - Hélène Fatou ?

Mme FATOU. - Certains de vos actionnaires ont des liens très forts avec le monde de l'information, tels Bayard TV ou Belvision. Envisagez-vous leur implication dans les programmes et, si oui, de quelle façon ?

M. REDIER. - Évidemment, il y a une coopération, dans un certain nombre de cas, avec les gens de Bayard ou de Média Participations. Étant donné qu'ils sont dans la même ligne que nous, ils mettent sans aucun doute à notre disposition leurs compétences en matière médiatique, qui n'est pas la télévision. Il est envisagé une coopération éventuellement plus forte à certains moments.

Mme VERDIER. - Nous avons déjà des collaborations sur les titres de presse de ces différents groupes et sur des émissions que nous faisons.

Mme FATOU. - Vous avez compris que mon arrière-pensée était une question de pluralisme. Comme ils sont très nombreux dans ces groupes, est-ce que toutes les formes de pensée, d'expression chrétienne à travers eux et ce que vous allez faire pourront s'exprimer ?

M. REDIER. - Merci de le préciser. C'est tellement clair que le fait d'avoir ces quelques groupes dans notre actionnariat a provoqué par moment quelques tensions puisque certains trouvaient que nous n'étions pas assez amicaux pour nos actionnaires en essayant « d'ouvrir » la télévision. Cela a été très clairement dit : la chaîne KTO a toutes les tendances de l'Église, et il est évident que tout le monde est bienvenu, sans aucune priorité.

Leur côté « privilégiés » est que, éventuellement, il peut y avoir des coopérations sur des productions avec eux.

Mgr LUSTIGER. - Le miracle, qui s'est déjà produit, c'est que des forces qui sont réputées concurrentes, voire opposées, aient pu coopérer dans un tel projet en gardant la place modeste d'actionnaires. Les actionnaires n'ont pas la totale maîtrise de l'orientation et de la direction de la chaîne.

M. le PRESIDENT. - Yvan Le Bars ?

M. LE BARS. - Sur le plan financier, vous nous avez précisé que les besoins de financement du programme seraient entièrement à assurer par fonds

propres, par des augmentations de capital étalées dans le temps. Ma question est celle-ci : est-ce que ceci se traduira par l'entrée de nouveaux actionnaires et un changement de la structure du capital, ou par le maintien de la structure actuelle ?

M. REDIER. - Cela peut se traduire par l'arrivée de nouveaux actionnaires. Le conseil a voté récemment à l'assemblée générale, une augmentation de capital à proposer dans les prochains jours, avant le 14 juillet. Un certain nombre d'actionnaires nouveaux pourraient, à ce moment-là, faire leur entrée de la manière la plus large -nous sommes parfaitement accessibles de ce côté-là-, et probablement des actionnaires peut-être moins importants en taille, mais plus nombreux.

M. REDIER. - Nous avons quelques grands groupes à l'intérieur de notre tour de table.

M. LE BARS. - Le moment venu, il sera important de nous le préciser.

M. REDIER. - Bien évidemment.

M. le PRESIDENT. - Monsieur le Cardinal, un mot de conclusion ?

Mgr LUSTIGER. - C'est une ambition que je considère comme un devoir. Je sais que c'est un peu fou, mais j'ai l'habitude des folies qui réussissent, et je crois celle-ci nécessaire, non seulement pour le paysage télévisuel, mais aussi pour la culture française.

M. le PRESIDENT. - Merci.

Fin de l'audition à 16h15.